

VILLE DE LA VERRIÈRE

Attention aux cambriolages !



Pendant cette période estivale, soyez vigilants aux cambriolages !

Conseils utiles pour se protéger :

- Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, cave, garage, ...) et vos volets.

Protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, voire d'un système d'alarme.

- Donnez l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique) : Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.

- Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur (paillason, boîte aux lettres, pot de fleurs, ...).

- Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés, ou que vous prenez possession d'un nouvel appartement.

Si vous partez en vacances, la police municipale peut apporter une attention particulière à votre maison en votre absence grâce à l'opération tranquillité vacances. Pour en bénéficier :

- Complétez le formulaire Opération Tranquillité Absence : <https://bit.ly/3P5CLky>
- Déposez-le à la Police Municipale ou la Mairie sous enveloppe cachetée.

Infos pratiques

La plateforme Perceval contre la fraude à la carte bancaire

[La plateforme Perceval](#) est un outil mis en place par la Banque de France pour lutter contre la fraude à la carte bancaire. Elle permet aux victimes de fraude de signaler rapidement et facilement l'incident à leur banque. Après avoir effectué l'opposition, la victime doit signaler l'achat frauduleux et renseigner toute information utile dans la plateforme Perceval. Pour vérifier si une entreprise financière, une [application de trading](#) ou un courtier en assurance est enregistré et autorisé à exercer son activité, renseignez-vous sur l'entreprise, son passif et ses agréments officiels.